Maroc-Sahara : SM le Roi : Le Maroc n'acceptera rien d'autre que l'autonomie

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 06-11-2007 23:06:46

SM le Roi Mohammed VI a affirmé que le Maroc, son Roi et son peuple, n'accepteront rien d'autre que l'autonomie, pour le règlement de la question du Sahara, dans le cadre d'un Etat uni et unifié, soulignant que le Royaume tient pour irrecevables toute thèse truffée d'intrigues et toute orientation insidieuse, et visant à entamer la souveraineté du Maroc, son unité nationale et son intégrité territoriale, qui sont non négociables et indivisibles.

"Le Royaume est disposé à poursuivre les négociations approfondies, en restant ouvert sur toutes propositions constructives, et en s'attachant à favoriser les conditions de confiance nécessaires pour que ces négociations, engagées avec toutes les parties concernées, puissent aboutir à une résolution définitive de ce conflit artificiel ", a indiqué le Souverain dans un discours adressé, mardi soir, à la Nation à l'occasion du 32-ème anniversaire de la Marche verte.

SM le Roi a assuré à cet égard, que le Maroc n'épargnera aucun effort pour assurer le succès de ces pourparlers. "Notre ambition est de parvenir à mettre en place une Union maghrébine opérante et efficiente. Notre v£u est que les potentialités de ses peuples soient mises au service de son essor, et que soient relevés, dans un esprit de concorde et de solidarité, et avec une volonté d'intégration, les véritables défis qui se posent en termes de développement et de sécurité, aux niveaux régional et international", a souligné le Souverain.

Dans le même esprit, a rappelé SM le Roi, le Maroc, "se fondant sur une approche de concertation aux niveaux local et national, et s'appuyant sur une unanimité sans faille, s'est attaché à présenter une initiative courageuse en faveur de l'autonomie, initiative qui répond aux standards internationaux, respecte la légalité internationale et prend en considération les spécificités socioculturelles de la région".

Le Souverain a ajouté que les efforts positifs déployés par le Maroc pour donner corps à ce projet, conjugués au vaste appui international recueilli par l'initiative constructive marocaine, ont donné lieu à une nouvelle approche onusienne, dans le traitement réservé à notre cause nationale fondamentale. Il s'agit, a dit SM le Roi, d'une démarche judicieuse qui écarte, de façon définitive, tous les plans stériles antérieurs et qui a permis l'adoption, à l'unanimité du Conseil de sécurité, de la Résolution 1754, qui a reconnu à la seule initiative marocaine, et à nulle autre, le caractère sérieux et crédible.

Partant de la dynamique que cette initiative a enclenchée, et de l'accueil favorable qui lui a été réservé, le Conseil de sécurité a appelé les parties concernées à négocier pour parvenir à une solution politique, consensuelle et définitive, sous l'égide des Nations Unies, a rappelé SM le Roi, précisant que le Maroc s'est effectivement engagé dans ce processus, avec sérieux et bonne foi, dans les deux rounds de négociations de Manhasset.

La démarche constructive du Royaume, a fait remarquer le Souverain, a été confortée par un appui fort de l'Assemblée Générale des Nations Unies, aussi bien que du Conseil de sécurité, à travers sa dernière Résolution 1783.

SM le Roi a, d'autre part, rendu hommage à Ses fidèles sujets dans le Sahara marocain pour l'esprit de corps dont ils ont fait preuve conjointement avec les autorités, les forces de sécurité et militaires, pour préserver sa sécurité, sa stabilité et son intégrité et pour leur contribution au progrès et à l'essor de cette région, dans le cadre d'un Maroc sûr de son bon droit, toujours prêt à prendre les initiatives constructives pour le règlement du conflit factice suscité autour du Sahara marocain.

Et de conclure : "Le Maroc s'astreint à cette démarche en vertu de son engagement envers l'Union Maghrébine, et par fidélité à l'esprit de bon voisinage et de fraternité qui doit régner entre les cinq Etats de l'Union. Il y adhère aussi en vertu de son attachement à la préservation de la stabilité de la région".

MAP